



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 7 juin 1996

Conseillers en exercice : 45

Votants : 44

Convocation du Conseil Municipal :
le 24 Mai 1996

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 10 Juin 1996

**Vente d'une parcelle de terrain dans le lotissement du Vigneau de
Souché
à M. Daniel LARCHER**

[\[Annexe\]](#)

Président :

M. Bernard BELLEC - Maire de Niort

Présents :

Adjoints :

M. Claude PAGES, M. Robert LEON, Mme Geneviève PERRIN-GAILLARD,
M. Gérard GAUDUCHON, Mme Marie-Josèphe SOULISSE,
Mme Nadine PINSON, M. Jean-Robert BEJUGE, M. Gilles FRAPPIER

Conseillers :

M. Jacques LAMARQUE, M. Christian RIBBE, Mme Jeanine BIMES,
Mme Maryse ROUZIER, M. Luc DELAGARDE, Mme Danielle RICHARD,
M. Michel GENDREAU, Mme Claire MINALI-BELLA, Mme Chantal BARRE,
Mme Françoise BILLY, Mme Geneviève RIZZI, M. Gérard NEBAS,
Mme Annie COUTUREAU, M. Patrick ARNAUD, Mme Patricia LUCAS,
Mme Madeleine CHAIGNEAU, M. Jean-Michel PASSERAULT,
M. Pierre GUERIT, Mme Jacqueline LEFEBVRE, M. Frédéric ROUILLE,
M. Hervé LAMPIN, M. Claude VITELLINI, Mme Françoise GAILLARD,
M. Michel RIVALLIN, M. Guy-Marie GUERET

Secrétaire de séance : Guy-Marie GUERET

Excusés :

M. Alain BAUDIN donne pouvoir à M. Bernard BELLEC.
M. Jean-Claude ALAZARD donne pouvoir à M. Claude PAGES.
M. Paul SAMOYAU donne pouvoir à M. Robert LEON.
Mme Christiane FASILLEAU donne pouvoir à M. Gérard NEBAS.
M. Pierre STEVENET donne pouvoir à M. Pierre GUERIT.
Mme Janine LUCAS donne pouvoir à M. Hervé LAMPIN.
M. Jean PILLET donne pouvoir à M. Frédéric ROUILLE.
Mme Catherine REYSSAT donne pouvoir à M. Guy-Marie GUERET.
Mme Ségolène ROYAL donne pouvoir à Mme Françoise GAILLARD.
Mme Marie-Cécile MORISOT donne pouvoir à M. Michel RIVALLIN.
Mme Christiane ROUSSELLE

de Souché à M. Daniel LARCHER

Monsieur le Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Après examen par la Commission Générale,

Je vous informe que M. Daniel LARCHER souhaite acheter une parcelle de terrain de 1.010 m² dans le lotissement d'activités du Vigneau de Souché à Souché Mendès France. Il souhaite y construire un bâtiment de 300 m² pour y installer son activité de dépannage, entretien, réparation de matériel de manutention. M. LARCHER est actuellement installé en location à Aiffres et travaille seul.

Lors de son installation à Souché, il créera un emploi.

La vente de cette parcelle achèvera la commercialisation du lotissement du Vigneau de Souché.

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- céder à M. LARCHER, ou à toute société qu'il désignera pour réaliser l'opération, la parcelle cadastrée section ZE n° 621 d'une superficie de 1.010 m², située dans le lotissement d'activités économiques du Vigneau de Souché, rue Jean-François Cail ;
- fixer le prix de vente du terrain à 30 F HT le m² auquel il conviendra d'ajouter la TVA au taux en vigueur sur les terrains à bâtir. L'avis du Service des Domaines a été demandé le 3 Mai 1996. Le prix sera payable comptant à la signature de l'acte authentique ;
- préciser que les frais de notaire et de raccordement aux différents réseaux seront à la charge de l'acquéreur ;
- autoriser M. le Maire à signer l'acte authentique à intervenir ;
- imputer la somme résultant de cette cession au budget en recette de la fonction 909 sous•fonction 9086.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour :	44
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0

Pour le Maire de Niort
Bernard BELLEC
L'Adjoint Délégué

Jean-Claude ALAZARD

[Ordre du jour](#)